



Mails : info@angedazur.com

Site internet: www.angedazur.com

Tel : +33 631 999 364

HONORAIRES DE TRANSACTION IMMOBILIERE TTC (ACHAT, VENTE)

Appartement, Villas, Immeuble, Terrain, Fonds de Commerce :

- de 500 000 € à 1 000 000 € 6%

- à partir de 1 000 001 € 5%

Terrains 8%

Les honoraires sur vente sont dus à la conclusion de l'acte authentique de vente chez le notaire.

Agence Ange d'Azur et son agent commercial mandataire ne perçoivent aucun fonds, titres, effets ou valeurs de la part de ses clients à la réservation.

Nos honoraires sont directement payés à Ange d'Azur par le donneur d'ordre ou le Mandant prévu au contrat de mandat ou sur l'avant contrat contre remise d'une facture d'honoraires dûment libellé au débiteur.